

L'électricité en circuit court : à Fernelmont, la réponse citoyenne à la crise climatique

Bernard Padoan [Le Soir 03-10-2025](#)



Pour Frédéric Praillet, président de la coopérative Champ d'énergie, un modèle collectif de production d'énergie locale renouvelable est possible, loin des promesses non tenues de la libéralisation. Mais la mobilisation reste fragile, entre bénévolat et lourds investissements. Sensible à la question climatique, Frédéric Praillet l'était certainement. Mais cet ingénieur industriel, chargé de mission au sein de l'association de promotion des énergies renouvelables Energie commune n'en souhaitait pas moins être davantage « impliqué », comme il le dit. « Quand on travaille dans le secteur, on se rend compte que les enjeux sont tellement énormes et les ambitions en termes de réduction des émissions tellement gigantesques qu'on ne pourra pas se baser uniquement sur les entreprises privées et sur l'Etat : les citoyens doivent s'impliquer, s'auto-organiser pour développer des projets. »

Habitant à Héron, c'est assez naturellement qu'il se tourne vers la coopérative Champ d'énergie, qui a notamment racheté une éolienne à Luminus sur le territoire de la commune voisine de Fernelmont. « J'avais envie de faire la même démarche à Héron », explique celui qui voit dans le soleil et le vent des biens communs « qui ne peuvent pas être privatisés ». « Il faut développer les énergies renouvelables et il est important que les citoyens se réapproprient les bénéfices qu'elles génèrent », ajoute Frédéric Praillet. Après avoir exercé un premier mandat d'administrateur, il est aujourd'hui le président de la coopérative, qui développe des projets éoliens et photovoltaïques. A Héron, Champ d'énergie s'apprête à demander le lancement de l'enquête publique en vue du dépôt de la demande de permis pour une éolienne citoyenne.

« La libéralisation du secteur de l'énergie a vite montré que ce qui était promis en termes de réduction de la facture et de développement des infrastructures ne s'est pas réalisé », constate Frédéric Praillet. « Il faut mobiliser des citoyens pour produire de l'énergie ensemble, mais aussi pour qu'ils puissent consommer cette énergie via un fournisseur (c'est possible en Wallonie via la coopérative Cociter qui commercialise l'électricité produite par les coopératives citoyennes, NDLR). L'enjeu est surtout là : avoir un circuit court de l'énergie qui permet un prix qui n'est pas forcément le plus bas, mais qui est le plus stable possible, notamment quand il y a des crises, de sorte à pouvoir absorber les chocs. »

Un double retour

Pour les coopérateurs, le « retour » est donc double : bénéficier d'un rendement financier sur leurs parts – même si celui-ci n'est pas garanti –, mais surtout « avoir accès à un fournisseur qui fait tout pour que les prix ne varient pas trop, et donc ne pas avoir de mauvaise surprise sur sa facture énergétique », explique encore Frédéric Praillet. De quoi convaincre facilement les citoyens de rejoindre le mouvement ? Avec la crise énergétique, « beaucoup de coopérateurs ont pris des parts pour pouvoir être client de Cociter », constate Frédéric Praillet. « L'argument principal, c'est davantage la facture que le climat. Sinon, l'adhésion dépend essentiellement de projets concrets. On réussit à mobiliser l'épargne auprès de riverains qui prennent quelques parts seulement. C'est alors plutôt du soutien à la démarche que du placement financier. »

Reste que le développement de projets est coûteux et risqué. « Une éolienne, c'est environ 8 millions d'euros », explique le président de Champ d'énergie. « Nos projets sont financés à 20 % sur fonds propres et à 80 % via des emprunts bancaires. » Mais avec seulement deux mi-temps rémunérés, la coopérative elle-même fonctionne pour beaucoup grâce à des bénévoles. « On se base sur un groupe d'une dizaine de personnes, administrateurs et non administrateurs, qui donnent beaucoup », reconnaît Frédéric Praillet. « Il y a des moments où on est sous pression. On gère une société, il y a des responsabilités financières importantes, des échéances à respecter. On se répartit les tâches, mais c'est parfois lourd. On fait ça avec une part de conviction. Certains s'investissent aussi par goût du technique – c'est le profil ingénieur retraité. D'autres sont là pour faire de la sensibilisation, ils aiment bien aller dans les écoles. Il nous faut aussi des ambassadeurs, des gens qui sont prêts à faire du porte à porte, à avoir des discussions qui sont parfois un peu houleuses. »

Une enquête menée par Champ d'énergie auprès de ses coopérateurs montre que 20 % d'entre eux se disent prêts à y consacrer du temps. Mais sur les 1.300 coopérateurs, à peine une centaine assiste à l'assemblée générale, souvent les coopérateurs qui ont les convictions les plus fortes en matière de climat et de transition sociale et écologique. « C'est compréhensible, avec les vies qu'on mène », tempère toutefois Frédéric Praillet. « Peut-être qu'à un moment, moi-même j'estimerai que j'ai fait ma part. Mais pour le moment, ça va ! »